

## Mise à jour le 27 octobre 2021

Nous vous prions de trouver ci-après les informations dont vous aurez besoin pour préparer et profiter au mieux de votre séjour. Ces informations nous proviennent de diverses sources (organes gouvernementaux, compagnies aériennes, offices du tourisme, réceptifs locaux...). Elles sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis. A cet égard, nous vous invitons, tout particulièrement, à consulter le site web de la compagnie aérienne, dans les 48 heures qui précèdent votre départ, afin de disposer de l'information la plus juste, ainsi que les conditions d'accès à votre destination sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination>

Le site des Aéroports de Paris peut également vous être utile dans vos démarches : <https://www.parisaeroport.fr/passagers/les-vols/coronavirus-information-voyageurs-depart-arrivee-paris>

Autres sites utiles :

L'Office de Tourisme de Suède (en français) : <https://visitsweden.fr/info-pratiques/informations-voyageurs-coronavirus-pandemie-de-covid-19/>

L'agence de Santé Publique Suédoise (en anglais) : <https://www.folkhalsomyndigheten.se/the-public-health-agency-of-sweden/communicable-disease-control/covid-19/>

## Avant votre départ :

- Le port du masque obligatoire dans tous les espaces publics intérieurs. Munissez-vous de masques jetables « chirurgicaux » en nombre suffisant afin de parer à toute demande et privilégiez des petits contenants de gel hydroalcoolique.
- **Le passe sanitaire français** s'applique depuis le 1<sup>er</sup> août 2021 à tout ressortissant français effectuant un trajet à l'intérieur du territoire ou au départ de France, en avion et/ou en train. Il comprend, au choix :
  - o La vaccination à condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet
  - o La preuve d'un test négatif de moins de 72h (PCR ou antigénique)
  - o Le résultat d'un test positif attestant du rétablissement de la COVID 19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

**Depuis le 30 septembre 2021, le passe sanitaire est obligatoire pour les mineurs de 12 à 17 ans.**

- **Les enfants comme les adultes doivent également se soumettre aux protocoles sanitaires du pays de destination que vous trouverez ci-dessous :**

- Jusqu'au 31 octobre 2021, les documents à présenter sont les suivants :
  - **Pour les personnes de 18 ans et plus, partiellement ou non vaccinées** : Le résultat négatif d'un test PCR de moins de 72h entre l'heure de réalisation du test et l'heure d'arrivée sur le sol suédois.
  - **Pour les personnes bénéficiant du schéma vaccinal complet**, pas de test PCR requis mais la preuve d'une double vaccination depuis plus de 14 jours avant l'arrivée à destination.
- Le certificat de test doit mentionner les éléments suivants, en français ou en anglais : nom, heure de réalisation du test, type de test, résultat du test, organisme/laboratoire ayant effectué le test.
- Le pass sanitaire français est reconnu par l'Union Européenne. Il permet d'intégrer le « **Certificat COVID Numérique UE** » qui pourra vous être demandé à l'aéroport. Il concerne les personnes bénéficiant d'un schéma vaccinal complet et se télécharge en version bilingue (français-anglais) depuis le téléservice de l'Assurance Maladie : <https://assurance-maladie.ameli.fr/presse/2021-05-27-cp-lancement-teleservice-attestation-vaccination>
- Il est reconnu par la Commission Européenne et contient un QR Code qui sera scanné par les différentes autorités concernées. Une fois téléchargé, ce certificat peut être intégré, tout comme le résultat des tests PCR ou antigénique, dans l'application AntiCovid, dans la rubrique « Mon Carnet ». Les coordonnées sont celles déclarées auprès de l'assurance maladie. Lorsqu'elles diffèrent de celles inscrites sur votre billet d'avion (par exemple, nom de jeune fille pour une femme mariée), nous vous conseillons de présenter votre livret de famille.

## A l'embarquement :

- Les compagnies aériennes peuvent faire signer une attestation sur l'honneur que vous n'avez pas la COVID et vous n'avez pas été cas contact. Nous vous recommandons de la préremplir en la téléchargeant sur le site de la compagnie aérienne.
- En application des règles de l'aviation civile, les bagages cabines peuvent être refusés par les compagnies à l'exclusion d'un seul petit bagage à main qui devra impérativement être logé sous le siège. (Poids et tailles disponibles sur le site de la compagnie concernée).
- Port du masque obligatoire à bord
- Des mesures préventives ponctuelles et/ou locales concernant votre voyage peuvent être mises en place, à l'initiative de la compagnie.

## A l'arrivée et sur place :

- Port du masque obligatoire dans les lieux fermés et dans les transports en commun durant la semaine, sur des plages horaires prédéfinies, généralement aux heures de pointe.
- Les bars, restaurants, cafés, musées, commerces, centres commerciaux et salles de spectacles sont ouverts à des horaires définis, avec une capacité limitée et dans le respect des règles de distanciation.
- Ces recommandations peuvent varier d'une région à une autre, plus d'information sur le site suivant (en anglais) : <https://www.krisinformation.se/en/hazards-and-risks/disasters-and->



[incidents/2020/official-information-on-the-new-coronavirus/regional-information-about-coronavirus](#)

## Lors du séjour à l'hôtel :

Vous trouverez ci-après un aperçu général, non exhaustif, des différentes mesures mises en place par les hôteliers pour un accueil optimum de la clientèle :

- Masques obligatoires dans les parties communes à l'intérieur de l'hôtel (sauf assis au restaurant/bar ou bien à la piscine)
- Dans quelques rares établissements, la prise de température à l'arrivée est organisée.
- Règles renforcées pour le nettoyage des chambres et des parties communes.
- Les saunas, hammams, bains à remous ainsi que les piscines intérieures ne sont pas accessibles
- Les Spa, espaces bien-être et piscines extérieures sont opérationnels dans la plupart des hôtels.
- Les salles de gym sont généralement ouvertes avec des mesures spécifiques.
- Mesures de distanciation physique dans les restaurants et règles renforcées pour l'accès aux buffets. La formule du petit déjeuner peut être simplifiée selon les établissements.

## Le retour en France :

- **Pour les personnes de 12 ans et plus** entièrement vaccinées (respectant le schéma vaccinal complet) pourront entrer sur le territoire français sans protocole particulier, à condition de présenter leur certificat de vaccination officiel comportant le QR code associé.
- **A compter du 30 septembre 2021, les mineurs de 12 ans et plus**, non ou partiellement vaccinés devront présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 h pour rentrer en France.
- Les régions suédoises, organisent des tests PCR pris en charge par l'assurance maladie uniquement pour les personnes présentant des symptômes ou ayant été identifiées comme cas contact par une personne testée positive. Les voyageurs nécessitant un test PCR n'ont d'autre choix que de se rendre dans un laboratoire privé, à des tarifs allant de 180 € à 300 € en fonction du lieu et du caractère urgent de la demande.
- **Nous vous recommandons vivement de réserver votre rendez-vous très à l'avance**, les créneaux de tests étant très demandés. Dans le cas où vous seriez dans l'obligation de prolonger votre séjour, les suppléments tarifaires engendrés seront à vos frais.

Le schéma vaccinal est dit complet :

- 7 jours après la 2<sup>e</sup> injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca).
- 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson).
- 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid-19 (1 seule injection nécessaire).